

VILLE DE SAINT-PRIEST►

Gilles GASCON

**Maire de Saint-Priest
Conseiller régional
Conseiller métropolitain**

Nos Réf. : JA/VF – PO 21578
Votre interlocuteur : Jonathan ARANDEL
Téléphone : 04 72 23 49 60

Le 26 mars 2018

SCI SAINT-PRIEST RECAMIER
Monsieur Edouard PROVOST-FLEURY
40 rue de Bonnel
69484 LYON Cedex 3

Objet : Permis de construire 69.290.13.00053 + M1 + M2

ATTESTATION DE NON-OPPOSITION

En application de l'article R 462-10 du code de l'urbanisme

Je soussigné, Gilles GASCON, Maire de la Ville de Saint-Priest, certifie que la conformité des travaux n'a pas été contestée pour l'autorisation d'urbanisme suivante :

↳ permis de construire n° 69.290.13.00053
délivré le 27 novembre 2013
à la SCI SAINT-PRIEST RECAMIER
concernant la construction de trois immeubles d'habitation avec locaux d'activités
situés 40 Boulevard Edouard Herriot, 35 et 37 rue Juliette Récamier
modifié le 21 avril 2015 (PC 069.290.13.00053 M1)
modifié le 16 janvier 2018 (PC 069.290.13.00053 M2)

Je vous prie d'accepter, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,


Gilles GASCON